

Le Céleri-rave

La filière en bref

Réunis au sein de l'APROVAL, 5 producteurs produisent sur **20 hectares plus de 813.000 boules par an.**

Les céleris sont produits **spécifiquement** dans la Vallée de l'Arnoult et du Bruant, ancien bras de mer où sédiments et matières organiques se sont accumulés. Terres particulièrement adaptées aux cultures légumières, ces boules de céleris sont reconnues pour leur **goût typiquement sucré.**

Comment trouver ce produit ?

Ce produit est **disponible d'août à avril/mai.** Il est vendu en vrac dans des colis en bois de 10 à 12 boules.

Les producteurs commercialisent **l'essentiel de leur production en grandes surfaces.**

Vous pouvez prendre contact avec une des entreprises suivantes :

- Tardieu - 16000 Angoulême au 05.45.91.59.22
- SARL Barrabès - MIN de Brienne 33800 Bordeaux au 05.57.35.76.76
- Vasseau - MIN de Brienne 33800 Bordeaux au 05.46.85.42.67

Cette démarche garantit...

- la **localisation des parcelles uniquement dans les Vallées de l'Arnoult et du Bruant en Charente-Maritime** (à l'exclusion des sols sableux)
- des céleris issus de **variétés sélectionnées**
- le **respect de l'itinéraire culturel**
- la **sélection et le tri manuel** des céleris-raves
- la **rotation des terres et buttage obligatoire pour protéger contre les gelées hivernales**

Contact

Association de PROMotion des légumes des VALées de l'Arnoult et du Bruant - APROVAL

17260 CHAMPAGNE
Président : Michel LARGET

Institut Régional de la QUALité Agroalimentaire

Anne DEGUERET

Téléport 4 - Astérama 1 -1 avenue Thomas Edison

CS 80175 Chasseneuil

86963 FUTUROSCOPE CEDEX

Tél. : 05.49.30.33.45 - Fax : 05.49.30.33.54

irqua-qualite@irqua.com



Les partenaires

Depuis 2003, un Identifiant Régional a été mis en place sur le Céleri-rave en partenariat avec l'Association Charentes Poitou d'expérimentation Légumière (ACPEL) et la Chambre d'Agriculture de Charente Maritime.